

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES
DU DES ACTIVITES DU TENNIS DE TABLE »**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Les modalités d'évaluation des trois blocs de compétences sont détaillées en annexe II du présent arrêté</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION
BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)			
A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation	C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc transversal 1 (BC 1) est réalisée au moyen de : 1. la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. 2. un entretien conduit à partir du support produit composé de : - une présentation orale par le candidat ; - un échange avec les évaluateurs.	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. - Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : Les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques

		<p>économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).</p> <p>- Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.</p>
	<p>C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p>	<p>Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure.</p> <p>- Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées.</p> <p>- Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure.</p> <p>- Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap.</p>
<p>A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</p>	<p>C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les</p>	<p>Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.</p>

	<p>demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire, etc. - Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle. - Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire.
	<p>C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p>		<p>Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond. - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa

		<p>structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.</p>
<p>A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation</p>	<p>C.1.3.1. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p>	<p>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus. - Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...

	<p>C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</p>		<p>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités. - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus. - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires. - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités.
	<p>C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p>		<p>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives. - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre.

		<p>- Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives.</p>
<p>A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</p>	<p>C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p>	<p>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats. - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux. - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental. - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.
	<p>C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités</p>	<p>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources

			matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvre
--	--	--	--

(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure.

La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, aux niveaux 5 et suivants.

Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances – au sens de l'article L6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4. »

BC 2 - VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation	C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le	La situation d'évaluation certificative du bloc transversal 2 (BC 2) est réalisée au moyen de : 1. la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de	Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés - Il facilite l'expression des
---	--	---	--

	cas échéant, leur entourage	deux publics différents. Ce support(s) comprend(nent) notamment les outils de communication utilisés. 2. Un entretien conduit à partir du ou des supports produit(s) composé de : - une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum ; - un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum.	intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions. - Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités
	C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous		Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée. - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuel, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à

			l'utilisation des outils numériques.
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		<p>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.
	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics		<p>Le candidat présente un support de promotion de son animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte le public visé dans son message. - Il invite au travers du message à participer à l'animation. - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi.
BC 3 – CONCEVOIR, PREPARER, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER, DES CYCLES DE SEANCES ET DES SEANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE* DES ACTIVITES DU TENNIS DE TABLE DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE			
A.3.1. Conception de séances et de cycles de	C.3.1.1. Définir les finalités d'un cycle	La situation d'évaluation certificative du bloc de	Le candidat présente

<p>séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.</p>	<p>de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap.</p>	<p>compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production de deux documents présentant chacun la conception et la préparation d'un cycle d'au minimum six séances réalisées en structure : <ul style="list-style-type: none"> o l'un portant soit sur de la découverte soit sur de l'initiation, o l'autre portant sur de l'apprentissage. - La conduite d'une séance en structure pour au moins six pratiquants issue d'un des cycles de découverte, d'initiation ou d'apprentissage suivie d'un entretien, portant sur la séance et les cycles des dossiers. 	<p>l'environnement et la dynamique éducative de son cycle de séances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet, l'organisation de travail et/ou l'environnement de la structure - Il présente les finalités éducatives et disciplinaires de chacun des cycles de séances - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances en lien avec les finalités du cycle - Il explicite en donnant des exemples précis en quoi les finalités du cycle de séances et les apprentissages recherchés (tactique, technique, physique, mental, social...) sont cohérents avec les caractéristiques des pratiquants visés
	<p>C.3.1.2. Définir une démarche pédagogique de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du tennis de table, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les</p>		<p>Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur au moins 6 séances consécutives d'un même cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente les objectifs spécifiques, les méthodes, les techniques, le déroulé ainsi que

	<p>séances, en tenant compte des pratiquants, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap.</p>	<p>les supports pédagogiques et d'évaluation associés pour au moins 6 séances.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il démontre en quoi les objectifs, le contenu, les méthodes, les outils pédagogiques et d'évaluation : - tiennent compte des fondamentaux de la discipline. - permettent d'atteindre les finalités du cycle de séance - Il justifie la progression pédagogique envisagée. - Il démontre de quelle manière sa conception prend en compte les motivations, le niveau des pratiquants notamment ceux en situation de handicap.
	<p>C.3.1.3. Assurer une veille liée aux pratiques et à la réglementation des activités du tennis de table en s'informant en vue de respecter le cadre sécuritaire et d'actualiser ses compétences dans sa pratique professionnelle.</p>	<p>Le candidat démontre sa capacité à assurer une veille concernant les pratiques, le cadre réglementaire et sécuritaire en des activités du tennis de table via des sources fiables et diversifiées.</p>
<p>A.3.2. Préparation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage en des activités du tennis de table.</p>	<p>C.3.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des</p>	<p>Le candidat présente la démarche conduite pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers</p>

	<p>activités du tennis de table, en tenant compte de l'activité, du profil des pratiquants et du lieu de pratique, en vue d'assurer sa propre sécurité, des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Il démontre que le lieu de pratique est en adéquation avec l'activité et le niveau de pratique des participants - Il réalise les vérifications de sécurité, ainsi que des équipements et du matériel nécessaire à la séance - Il précise la manière dont il a tenu compte des risques liés à l'activité et au lieu de pratique - Il précise les ajustements à réaliser, le cas échéant, à l'approche de la séance
	<p>C.3.2.2. Vérifier le matériel et les ressources humaines nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de leur disponibilité, de leur bon fonctionnement et de leur adaptation aux pratiquants concernés.</p>		<p>Le candidat présente la démarche conduite pour s'assurer du bon déroulement de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les ressources humaines et matérielles nécessaires et mobilisables par la structure pour la séance - Il s'assure du bon état du matériel utilisé pour la séance - Il explicite comment il s'est assuré de la disponibilité des ressources humaines, des équipements et des conditions d'utilisation du matériel nécessaire

		compte tenu des caractéristiques de l'activité et des profils des pratiquants.
A.3.3. Conduite des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en des activités du tennis de table.	C.3.3.1. Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.	<p>Le candidat démontre comment il met en œuvre le temps dédié à l'accueil des pratiquants avant et en début de séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer une relation et un climat de confiance avec les pratiquants en vue de leur implication dans l'activité. - Il présente les objectifs généraux et le déroulement de la séance. - Il explicite les consignes permettant d'assurer la sécurité et celle des tiers, le respect des sites et espaces de pratique et la réglementation en vigueur. - Il s'assure de la bonne compréhension des règles à respecter par les pratiquants pour le bon déroulement de la séance. - Il repère et prend en compte les difficultés des pratiquants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap.
	C.3.3.2. Conduire une séance de	Le candidat démontre

	<p>découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table en sécurité en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, en l'adaptant aux réactions et aux réalisations des pratiquants, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation.</p>		<p>comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il met en œuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception en s'adaptant aux conditions réelles. - Il génère et maintient une interaction avec les pratiquants tout au long de la séance pour favoriser l'engagement de chacun. - Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et prend en compte les besoins éventuellement repérés et propose des adaptations. - Il réalise un suivi régulier des progressions des pratiquants. - Il accompagne les pratiquants : conseils, remédiations, etc. - Il prépare aux fondamentaux liés à la logique interne du des activités du tennis de table. - Il valorise les réalisations des participants, afin d'entretenir leur motivation. - Il prévient et traite les situations éventuelles de tensions ou de conflits.
--	---	--	---

	<p>C.3.3.3. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas d'incidents et d'accidents.</p>	<p>- Il clôt la séance par un bilan avec le groupe.</p> <p>Le candidat accompagne les pratiquants en sécurité tout au long de la séance</p> <p>- Il observe les pratiquants pour identifier des freins ou difficultés éventuellement rencontrés.</p> <p>- Il veille à la sécurité, à l'hygiène sportive et au bien-être des pratiquants.</p> <p>- Il explicite comment il intervient en cas de risques ou de conduite à risques.</p> <p>- Il présente une prévention des risques et des dangers de l'environnement du sport.</p>
<p>A.3.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en des activités du tennis de table, s'inscrivant dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure.</p>	<p>C.3.4.1. Analyser une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des participants.</p>	<p>Le candidat fait un bilan d'une séance</p> <p>- Il analyse et argumente son action au regard de la conception, de la préparation et de l'animation de la séance à l'aide d'outils d'évaluation.</p> <p>- Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action.</p> <p>- Il précise s'il a observé une progression de la part des pratiquants au cours de la séance et donne deux exemples pour illustrer ses propos.</p>

			<p>- Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance.</p>
	<p>C.3.4.2. Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du tennis de table, en vérifiant son adéquation avec les finalités et la démarche définies et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.</p>		<p>Le candidat réalise le bilan du cycle de séances au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus</p> <p>- Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et de l'organisation de la structure.</p> <p>- Il illustre au moins deux types d'apprentissage observés à l'issue du cycle de séances en lien avec ses finalités et ses objectifs.</p> <p>- Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances.</p> <p>- Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances réalisé et à venir.</p>

(*) Au niveau 4, le professionnel conçoit et met en œuvre des activités d'apprentissage qui peuvent permettre aux pratiquants de progresser dans sa discipline sportive, de se préparer et de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux de compétitions, tels que définis par la Fédération concernée.
Ces activités telles qu'entendues ici pour le niveau 4 sont donc bien distinctes de celles associées au niveau 5, pour le DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif ».